

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE SANOGO ET FILS TRANSPORT » en abrégé
« E-S-F-T »

Siège ABIDJAN ABOBOTE COMMUNE D'ABOBO, Lot
225, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SANOGO ET FILS
TRANSPORT » en abrégé « E-S-F-T »

Objet : TRANSPORT TERRESTRE AERIEN ET MARITIME
ETC...

ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE
TOUS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC
POSSIBILITÉ DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU
PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CRÉÉE

- ET GÉNÉRALEMENT, TOUTE OPÉRATIONS
FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRE, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À

L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DÉVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBOTE COMMUNE D'ABOBO, Lot
225, Ilot 27

Dirigeant(s) M SANOGO IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04347 du 08/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26225/GTCA/RC/2024 du 08/05/2024

